

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VETERAN



MOTO-CLUB: MC BLARGIES

E-MAIL: MXSXBLARGIES@ORANGE.FR

TÉLÉPHONE: 0630007043

ORGANISATEUR TECHNIQUE: PATRICK LERMURIER

N° D'ÉPREUVE FFM: 534

DATE: 06 JUILLET 2025

LIEU: BLARGIES

1

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LEPAGE Christophe	Licence:	080 219
Délégué FFM (Président de jury)	Loquier André	Licence:	171 369
Membre du Jury	Marc GUEDON	Licence:	029982
Membre du Jury	Jean-Marc FARGE	Licence:	009980
Commissaire technique responsable	CACHEUX Jérôme	Licence:	057 497
Responsable du chronométrage	PORTIER Josiane	Licence:	185 088

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM	BRONZE ET ARGENT		OR ET PLATINE	
	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
AGE DES PILOTES	DE 40 À 46 ANS	DE 47 À 53 ANS	DE 54 À 58 ANS	A PARTIR DE 59 ANS
LICENCES	LUE / NCO		LUE / NCO	
CYLINDRÉES	DE 125 CC À 650 CC		DE 125 CC À 650 CC	

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant, les deux catégories seraient regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **HADJERES**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **BEAUVAIS**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **40**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUIT DU TREFORET**

Adresse **60220 BLARGIES**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650M**

Largeur minimum de la piste **6M**

Largeur de la grille **40M**

Longueur de la ligne droite de départ **100M**

Nombre d'OCP* **19**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **40**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **18/04/25**



[Signature]

VISA DE LA LIGUE

DATE: **28/04/2025**

F.F.M.
Ligue Hauts de France
TERRASSES-DU MAIL
RESIDENCE-GLAÛDEL A
028801 CUFFIES
TEL:03.23.76.21.47

ligue.motocycliste.hautsdefrance@orange.fr

VISA DE LA FFM

DATE: **12/05/2025**

NUMÉRO: **25/0487**



74 Avenue Pormentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

[Signature]

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MX NATIONAUX



MOTO-CLUB: MC BLARGIES
E-MAIL: mxsxblargies@orange.fr
TÉLÉPHONE: 0630007043
ORGANISATEUR TECHNIQUE: "Patrick LERMURIER

N° D'ÉPREUVE FFM: 534
DATE: 06/07/2025
LIEU: BLARGIES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sport et aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course **LEPAGE Christophe** Licence : **080219**
 Délégué FFM **Marc GUEDON** Licence : **029982**
 Membre du Jury **Jean-Marc FARGE** Licence : **009980**
 Membre du Jury **André LIOGIER** Licence : **171369**
 Commissaire technique responsable - **CACHELEUX Jérôme** Licence : **057497**
 Responsable du chronométrage - **PORTIER Joëane** Licence : **RS 088**

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (ies) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS NATIONAL 450

	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **HADJERES**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **BEAUVAIS**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **40**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUITDUTREFORET**

Adresse **60220 BLARGIES**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650M**

Largeur minimum de la piste **6M**

Largeur de la grille **40M**

Longueur de la ligne droite de départ **100M**

Nombre d'OCP* **19**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45.**

En manche : **40.**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **18/04/25**



[Signature]

VISA DE LA LIGUE

DATE: **28/04/2025**

F.F.M
Ligue Hauts de France
TERRASSES DU MAIL
RESIDENCE CAUDEL A
028801 CUFFIES
TEL:03.23.76.21.47

liguemotocycliste.hautsdefrance.org

VISA DE LA FFM

DATE: **12/05/2025**

NUMÉRO: **25/0487**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

[Signature]

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	HADJERES		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	BEAUVAIS	Temps de trajet (en min)	40

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	CIRCUIT DU TREFORET	Longueur du circuit	1650M
Adresse	60220 BLARGIES	Largeur minimum de la piste	6M
		Largeur de la grille	40M
		Longueur de la ligne droite de départ	100M
		Nombre d'OCP*	19
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :	CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : 45	Pendant les essais : ...
En manche : 40	En manche : ...

 **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **18/04/2025**



[Signature]

VISA DE LA LIGUE

DATE: **28/06/2025**

F.F.M
Ligue Hauts de France
TERRASSES DU MAIL
RESIDENCE CLAUDE LA
28801 CUFFIES
TEL : 03.23.76.21.47

liguemotocycliste.hautsdefrance@ffm.fr

[Signature]

VISA DE LA FFM

DATE: **12/05/2025**
NUMÉRO: **25/0487**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

[Signature]

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE



MOTO-CLUB: MC BLARGIES

E-MAIL: mxsxblargies@orange.fr

TÉLÉPHONE: 0630007043

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Patrick LERMURIER

N° D'ÉPREUVE FFM: 534

DATE: 05 JUILLET 2025

LIEU: BLARGIES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LEPAGE Christophe	Licence: 080213
Délégué FFM (Président de jury)	Jean-Marc FARGE	Licence: 009980
Membre du Jury	Marc GUEDON	Licence: 029982
Membre du Jury	André LIOGIER	Licence: 171369
Commissaire technique responsable	HESS Bertrand	Licence: 009980
Responsable du chronométrage	PORTIER Josiane	Licence: 185088

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Vintage Classic - Evolution - Prototype Pré-90 & Super Evolution

Vintage : Machines des origines à l'année modèle 1977.

Classic : Machines à partir de l'année modèle 1978 réunissant d'origine les trois éléments techniques suivants – Refroidissement par air, bi-amortisseurs ou cantilever, freins avant et arrière à tambour.

Evolution : Machines jusqu'à l'année 1984. Refroidissement par air, avec autre système d'amortisseurs que pour la catégorie « Classic » ou refroidissement liquide avec freins à tambours.

Prototype : Machines répondant à toutes les caractéristiques de la catégorie « Classic ou Evolution », équipées d'un frein à disque d'origine ou transformées avec des éléments d'époque.

Pré-90 : Machines à partir de l'année 1985 jusqu'à décembre 1989.

Super Evolution : Machines fabriquées de janvier 1990 à fin 1997 équipées de cadre en acier.

Âges des pilotes :

Suivant les Règles Techniques et de Sécurité Motocross : 13 ans minimum en 125cc / 15 ans minimum pour les autres cylindrées.

Licences : Les coureurs de toutes nationalités peuvent courir sous réserve d'être détenteurs d'une licence française MAT, NCO, INTER, LUE, IAT, délivrée par la F.F.M. valable pour l'année en cours. La licence MAT ne peut être attribuée qu'aux pilotes équipés de machines à freins à tambour avant et arrière.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **HADJERES**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **BEAUVAIS**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **40**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUIT DU TREFORET**

Adresse **60220 BLARGIES**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650M**

Largeur minimum de la piste **6M**

Largeur de la grille **40M**

Longueur de la ligne droite de départ **100M**

Nombre d'OCP* **19**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45.**

En manche : **40.**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **18/04/2025**



[Signature]

VISA DE LA LIGUE

DATE: **28/04/2025**

F.F.M.
Ligue Hauts de France
TERRASSES DU MAIL
RESIDENCE CLAUDE LA
028801 CUFFIES
TEL: 03 23 76 21 47

ffm@ffmotosport.fr | www.ffmotosport.fr

VISA DE LA FFM

DATE: **12/05/2025**
NUMÉRO: **25/0487**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmotosport.fr
ffmoto.org

[Signature]

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : BLARGIES
DATE : 5 JUILLET 20254
LIEU : BLARGIES



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16 H 00 / 19 H 00	Contrôles administratifs	MX ANCIENNES PROMOTION	VENDREDI
16 H 00 / 19 H 00	Contrôles techniques	MX ANCIENNES PROMOTION	VENDREDI
16 H 00 / 19 H 00		TRANSPONDEURS	VENDREDI
07 H 30 / 08 H 30	Contrôles administratifs	MX ANCIENNES PROMOTION	SAMEDI
07 H 30 / 08 H 30	Contrôles techniques	MX ANCIENNES PROMOTION	SAMEDI
07 H 30 / 08 H 30		TRANSPONDEURS	SAMEDI
15 H 00 / 20 H 00	Contrôles administratifs	NAT 125- VETERANS - TROPHEE OPEN	SAMEDI
15 H 00 / 20 H 00	Contrôles techniques	NAT 125- VETERANS - TROPHEE OPEN	SAMEDI
15 H 00 / 20 H 00		TRANSPONDEURS	SAMEDI
07 H 30 / 08 H 30	Contrôles administratifs	NAT 125- VETERANS - TROPHEE OPEN	DIMANCHE
07 H 30 / 08 H 30	Contrôles techniques	NAT 125- VETERANS - TROPHEE OPEN	DIMANCHE
07 H 30 / 08 H 30		TRANSPONDEURS	DIMANCHE
08 H 30 / 08 H 45	Essais Libres	PROMOTION SERIE 1	10'
08 H 45 / 09 H 00	Essais Libres	PRE 90 SUPER EVOLUTION	10'
09 H 00 / 09 H 15	Essais Libres	PROMOTION SERIE 2	10'
09 H 15 / 09 H 30	Essais Libres	CLASSIC EVOLUTION PROTOTYPE	10'
09 H 30 / 09 H 45	Essais Libres	PROMOTION SERIE 3	10'
09 H 45 / 10 H 00	Essais Libres	VINTAGE	10'
10 H 00 / 10 H 20	Essais Chronométrés	PROMOTION SERIE 1	15'
10 H 20 / 10 H 40	Essais Chronométrés	PRE 90 SUPER EVOLUTION	15'
10 H 40 / 11 H 00	Essais Chronométrés	PROMOTION SERIE 2	15'
11 H 00 / 11 H 20	Essais Chronométrés	CLASSIC EVOLUTION PROTOTYPE	15'
11 H 20 / 11 H 40	Essais Chronométrés	PROMOTION SERIE 3	15'
11 H 40 / 12 H 00	Essais Chronométrés	VINTAGE	15'

RÈGLEMENT PARTICULIER 2025

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: BLARGIES
DATE: 5 JUILLET 2025
LIEU: BLARGIES

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
	Repas		
13 H 15 / 13 H 30	Manche 1	PROMOTION SERIE A	12'+1T
13 H 30 / 13 H 55	Manche 1	PRE 90 SUPER EVOLUTION	20'+1T
13 H 55/ 14 H 10	Manche 1	PROMOTION SERIE B	12'+1T
14 H 10/ 14 H 35	Manche 1	CLASSIC EVOLUTION PROTOTYPE	20'+1T
14 H 35 / 14 H 50	Manche 1	PROMOTION SERIE C	12'+1T
14 H 50/ 15 H10	Manche 1	VINTAGE	15'+1T
	Entracte		
15 H 40 / 15 H 55	Finale	PROMOTION BRONZE	12'+1T
15 H 55 / 16 H 20	Manche 2	PRE 90 SUPER EVOLUTION	20'+1T
16 H 20 / 16 H 40	Finale	PROMOTION ARGENT	15'+1T
16 H 40/ 17 H 05	Manche 2	CLASSIC EVOLUTION PROTOTYPE	20'+1T
17 H 05 / 17 H 25	Finale	PROMOTION OR	15'+1T
17 H 25 / 17 H 45	Manche 2	VINTAGE	15'+1T

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: BLARGIES

DATE: 6 JUILLET 2025

LIEU: BLARGIES



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
08 H 15 / 08 H 30	Essais Libres	TROPHEE	15'
08 H 35 / 08 H 40	Test de départs	VETERANS BRONZE ARGENT	5'
08 H 40 / 08 H 55	Essais Libres	VETERANS BRONZE ARGENT	15'
09 H 00 / 09 H 05	Test de départs	VETERANS OR PLATINE	5'
09 H 05 / 09 H 20	Essais Libres	VETERANS OR PLATINE	15'
09 H 25 / 09 H 45	Essais Libres	NATIONAL 125cc	20'
	Entracte		20'
10 H 05 / 10 H 20	Essais Chronométrés	TROPHEE	15'
10 H 25 / 10 H 40	Essais Chronométrés	VETERANS BRONZE ARGENT	15'
10 H 45 / 11 H 00	Essais Chronométrés	VETERANS OR PLATINE	15'
11 H 05 / 11 H 10	Test de départs	NATIONAL 125cc	5'
11 H 10 / 11 H 30	Essais Chronométrés	NATIONAL 125cc	20'
11 H 35 / 11 H 55	Manche 1	TROPHEE	15' + 1T
	Repas		
13 H 20 / 13 H 25	Tour de reconnaissance	VETERANS BRONZE ARGENT	5'
13 H 25 / 13 H 50	Manche 1	VETERANS BRONZE ARGENT	20' + 1T
13 H 55 / 14 H 00	Tour de reconnaissance	VETERANS OR PLATINE	5'
14 H 00 / 14 H 25	Manche 1	VETERANS OR PLATINE	20' + 1T
14 H 30 / 14 H 35	Tour de reconnaissance	NATIONAL 125cc	5'
14 H 35 / 15 H 05	Manche 1	NATIONAL 125cc	25' + 1T
15 H 10 / 15 H 30	Manche 2	TROPHEE	15' + 1T
	Entracte		20'
15 H 50 / 15 H 55	Tour de reconnaissance	VETERANS BRONZE ARGENT	5'
15 H 55 / 16 H 20	Manche 2	VETERANS BRONZE ARGENT	20' + 1T
16 H 25 / 16 H 30	Tour de reconnaissance	VETERANS OR PLATINE	5'
16 H 30 / 16 H 55	Manche 2	VETERANS OR PLATINE	20' + 1T
17 H 00 / 17 H 05	Tour de reconnaissance	NATIONAL 125cc	5'
17 H 05 / 17 H 35	Manche 2	NATIONAL 125cc	25' + 1T